

**CONSEIL COMMUNAL  
AUBONNE**

**Séance du mardi 24 janvier 2012**

**20h15**

<u>Présidence</u>	M. Philippe Creteigny
<u>Secrétaire</u>	Mme Rose-Marie Regidor
<u>Scrutatrices</u>	Mme Catherine Berger Mme Pauline Rahmani

44 Conseillers répondent à l'appel.

Sont absents :

Mmes Claudia Bobst, Christine Dubugnon, Catherine Zweifel, MM. Nicolas Rosat, Philippe Rossier, Olivier Burnet, Luc Chevalaz, Pierre-André Liardon, Conrad Weiss, Christian Chevalier, Pierre André.

Se sont fait excuser :

Mmes Christine Dubugnon, Catherine Zweifel, MM. Nicolas Rosat, Olivier Burnet, Conrad Weiss, Pierre André.

Le quorum étant atteint, le président ouvre la séance en invoquant la bénédiction divine sur les travaux de l'assemblée.

Le président annonce une modification de l'ordre du jour, avec l'ajout en point 8 de la "Nomination d'un suppléant à la commission des finances".

L'ordre du jour modifié est adopté à l'unanimité.

**1. Adoption du procès-verbal de la séance du 22 novembre 2011**

Le procès-verbal de la séance du 22 novembre 2011 est adopté sans modification (3 abstentions).

**2. Assermentation**

Le président annonce la démission de M. Pierre-André Liardon, dont il lit la lettre. Pour le remplacer, le bureau a fait appel au premier suppléant, M. Rémy Senglet.

Les scrutatrices introduisent M. Senglet. Le président procède à son assermentation et l'invite à prendre place dans l'assemblée.

### **3. Communications du bureau**

Le bureau a reçu les bons vœux 2012 de la part du SDIS de l'Etraz.

Le président tient à disposition des Conseillers intéressés une version papier de l'invitation de la Municipalité de Montreux à participer aux "Etats généraux de la cohésion sociale", envoyée à chacun par mail la semaine dernière.

### **4. Préavis No 1/2012 - Demande de crédit supplémentaire pour les travaux du cinéma Rex**

M. le Municipal Michel Crottaz donne lecture du préavis municipal.

En conclusion, la Municipalité, convaincue du bien-fondé des options prises au cours de la rénovation du Cinéma Rex, prie les Conseillers de voter le décret suivant :

Le Conseil communal d'Aubonne

1. constate l'achèvement complet des travaux de transformation du Cinéma Rex et de son bâtiment;
2. accorde un crédit complémentaire de Fr. 100'000.- destiné aux travaux de réfection du bâtiment ECA 136 et de son isolation phonique en particulier;
3. autorise la Municipalité à financer cette somme par la trésorerie courante;
4. autorise la Municipalité à renoncer à l'amortissement afin de porter également le crédit complémentaire à l'actif financier du bilan de la commune.

Cet objet est transmis à une commission de cinq membres désignée par le bureau, soit :

Mmes et MM. Sandra Linder, Jean-Daniel Aubert, Véronique Bezençon, Serge Thorimbert, Marcel Schwab. Suppléants : Mme Denise Imesch et M. Rémy Senglet.

M. Charles Gabella rappelle que, comme pour les rénovations faites initialement sur ce bâtiment, l'investissement est porté au bilan et n'est pas amorti, ce qui est une première à Aubonne.

### **5. Préavis No 2/2012 - Demande de crédit d'étude pour les transformations de l'Esplanade**

M. le Municipal Michel Crottaz donne lecture du préavis municipal.

En conclusion, la Municipalité prie les Conseillers de voter le décret suivant :

Le Conseil communal d'Aubonne

1. approuve la demande de crédit d'étude de Fr. 145'000.- pour les transformations de l'Esplanade;
2. autorise la Municipalité à financer cette somme par la trésorerie courante;
3. autorise l'amortissement de ce crédit d'études par un prélèvement à la réserve "Etude et rénovation globale de l'Esplanade", compte n° 9282.13 du bilan.

Cet objet est transmis à une commission de cinq membres désignée par le bureau, soit :

MM. et Mme Charles Gabella, Jean-Philippe Egger, Marie-Christine Saxer Studer, Alexandre Liardet, Alain Biedermann. Suppléants : M. Marc-Henri Vallon et Mme Catherine Zweifel.

#### **6. Préavis No 3/2012 - Réfection des WC publics de la Grenade**

M. le Municipal Michel Crottaz donne lecture du préavis municipal.

En conclusion, la Municipalité prie les Conseillers de voter le décret suivant :

Le Conseil communal d'Aubonne

1. approuve la demande de crédit d'étude de Fr. 78'000.- pour la réfection des WC publics de la pl. de la Grenade;
2. autorise la Municipalité à financer cette somme par la trésorerie courante;
3. autorise la Municipalité à amortir ce crédit par un prélèvement au fonds de réserve "Entretien des bâtiments communaux", compte n° 9282.14 du bilan.

Cet objet est transmis à une commission de cinq membres désignée par le bureau, soit :

MM. et Mmes Nicolas Rosat, Claudia Bobst, Patrice Ansermet, Sébastien Nyitraï, Evelyne Lenoble. Suppléants : M. Luc Chevalaz et Mme Anne-Marie Piguet.

#### **7. Préavis No 4/2012 - Règlement sur le fond communal pour la promotion des énergies renouvelables (version approuvée par l'Etat de Vaud)**

M. le Syndic Luc-Etienne Rossier donne lecture du préavis municipal.

En conclusion, la Municipalité prie les Conseillers de voter le décret suivant :

Le Conseil communal d'Aubonne

- adopte les Règlements sur le Fonds communal pour la promotion des énergies renouvelables et sur l'indemnité communale liée à l'usage du sol pour la distribution d'électricité.

Cet objet est transmis à une commission de cinq membres désignée par le bureau, soit :

MM. Vladimir Mange, Michel Favre, Patrick Schneiter, Gottfried Roth, Patrick Berger. Suppléantes : Mmes Catherine Aellen et Catherine Milhaud-Renaud.

#### **8. Nomination d'un suppléant à la commission des finances**

Suite à la démission de M. Pierre-André Liardon, la commission des finances doit être complétée. Le président donne lecture de l'article 41 du Règlement et rappelle la composition de la CoFin. M. Dominique Favre, premier suppléant, devient membre et une place de suppléant est à pourvoir.

M. Daniel Blanchard est proposé. Sa nomination est entérinée par acclamations.

Suite à cette élection, M. Blanchard ne pourra plus siéger à la commission de gestion. Un suppléant pour cette commission sera nommé lors de la prochaine séance.

## **9. Communications de la Municipalité :**

Mme la Municipale Gisèle Burnet donne des explications à propos des transports scolaires et des difficultés rencontrées avec le nouvel horaire. Afin de préserver les lignes de transport public, le transport des élèves a été calqué sur ces trajets et les enfants en font un peu les frais, particulièrement sur les lignes de la rive gauche de l'Aubonne (durée des trajets rallongée). Pour la prochaine rentrée scolaire, dans la mesure du possible, les horaires d'école pourraient être adaptés. Chacun doit s'engager à essayer de trouver une solution de transport la plus adéquate possible en pensant à l'avenir.

Les cours de français pour allophones mis sur pied par le CoCHE ont beaucoup de succès. La commission Suisse Etranger proposera une nouvelle petite fête dans le courant de l'été.

Trois participants se rendent en voiture samedi matin aux Etats généraux de la cohésion sociale organisés par la Municipalité de Montreux et Mme Burnet signale qu'il y a encore deux places; les personnes intéressées sont invitées à s'annoncer au greffe.

M. le Municipal Eric Muller a assisté à l'ouverture officielle du nouveau centre d'animation des jeunes à Gimel, où deux animateurs accueillent 230 à 250 enfants de 12 à 17 ans par semaine. Ce centre deviendra partenaire avec ceux d'Etoy et Aubonne. Après toutes ces années d'effort, il est encourageant de voir se développer la politique jeunesse, toujours en pleine évolution.

La Commune cherche des apprenti(e)s pour la rentrée; une personne à l'administration et, pour la première fois, un apprenti agent d'exploitation (voirie, espaces verts et conciergerie), dont la formation sur trois ans est très polyvalente.

La déchetterie aura de nouveaux horaires élargis, annoncés prochainement par un tout-ménage.

M. le Municipal Jean-Christophe de Mestral informe que le dossier 30 km/h a été déposé au canton et qu'il suit la procédure normale. La Municipalité est convoquée le 16 février sur le terrain avec un bureau d'études mandaté par le canton pour examiner le dispositif de visu.

L'entreprise qui a fourni et repris les conteneurs à déchets a décidé de ne rien facturer. M. de Mestral remercie la société Henny, avec laquelle la Commune travaille et entretient de bons contacts depuis longtemps.

M. le Syndic Luc-Etienne Rossier annonce que la situation de l'approvisionnement en eau s'est grandement améliorée pour les sources Bühler et Champion et qu'elle s'améliore plus lentement au niveau du puits. Ces prochaines semaines, la nappe phréatique devrait être restaurée dans sa situation antérieure.

Afin d'alimenter en eau potable et défense incendie des hameaux de Pizy mal desservis, la Municipalité est en contact avec le SIDEP, service intercommunal de distribution d'eau potable de Bougy, Féchy et Perroy. Elle espère par ailleurs pouvoir proposer un projet d'adhésion au super SIDERE (réseau d'alimentation en eau potable autour de Rolle) qui se constitue et qui réunira les communes de Vinzel à Bougy.

L'ARCAM a deux projets à l'étude : l'évitement autoroutier de la ville de Morges et le plan directeur régional.

Des groupes de réflexions thématiques vont être constitués dans le cadre d'Aubonne+. Les délégués municipaux des douze communes concernées vont traiter, par exemple, de la future station d'épuration, du bassin versant de l'Aubonne, de problèmes d'aménagement du territoire, d'éventuelles fusions, pour amener des propositions qui permettent d'aboutir à des économies et des synergies de réalisations intéressantes.

Sur le site de la Commune, se trouvent résumés les dix objectifs de la législature 2011-2016; ils traitent du rayonnement d'Aubonne, des affaires sociales, de l'environnement, de l'urbanisme et du patrimoine. La Municipalité pourra y revenir le cas échéant lors de la prochaine séance du Conseil.

## **10. Questions et vœux**

M. Thierry Bertinotti signale un déficit de l'éclairage public au chemin du Mont-Blanc. Pour la sécurité des piétons, il suggère la pose d'un système à infrarouge avec détection de personnes. M. le Municipal Muller, déjà interpellé à ce sujet, a transmis la communication au service technique qui cherche la solution la plus adéquate.

M. Thomas Buchanan déplore la fermeture de la garderie Chabaloo à Etoy dont la demande d'adhésion à l'AJEMA, trop tardive, a été refusée. Il regrette que la région d'Aubonne perde 24 places d'accueil pour des problèmes de type administratif. Mme la Municipale Burnet confirme que 700 enfants sont en attente d'une place en crèche. Elle explique toutefois que le budget de cette structure ne correspondait pas au budget AJEMA, qui, pour une entité intercommunale, doit être cadré et correspondre au plan de développement. Retard et manque d'adéquation n'ont malheureusement pas permis de sauver cette crèche.

M. le Municipal Muller répond à M. Marc-Henri Vallon que la Municipalité est au fait des déprédations commises dans le garage souterrain des Vergers du Poyet et le déplore. Elle a mandaté ses agents pour surveiller le site et la situation semble légèrement s'améliorer.

Le président rappelle la prochaine assemblée fixée au 21 février 2012 et lève la séance à 21h30.

### **Au nom du Conseil communal**

**Le président**

**La secrétaire**

Ph. Creteigny

R.-M. Regidor